

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT
MATERNEL ET PRIMAIRE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MINISTRY OF BASIC EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE OF NURSERY
AND PRIMARY EDUCATION

DECISION N° 9412/A/530 /MINEDUB/SG/DEMP DU 3¹ AOUT 2018

Portant redéploiement de certains Maîtresses et Maîtres d'Application
dans les Ecoles Maternelles et Primaires Publiques

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,



Vu la constitution ;

Vu la loi n° 98/004 du 18 avril 1998 portant orientation de l'Education du Cameroun ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret, 2011/409 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;

Vu l'arrêté n° 15644/MINEDUB du 12 décembre 2012 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère de l'Education de Base ;

Vu l'instruction n° 007/CAB/PM du 05 septembre 2011 relative aux critères de nomination des fonctionnaires des corps de l'Education Nationale à des postes de

responsabilité ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1 : Sont, pour compter de la date de la signature de la présente décision, redéployés dans les Ecoles Maternelles et Primaires Publiques, les Maîtresses et Maîtres d'Application dont les noms suivent :

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU CENTRE
DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU NYONG ET SO'O

ENSEIGNEMENT MATERNEL

N°	Noms et Prénoms	Grade	Matricule	Venant de	Allant à	En qualité	Observations
1.	TCHAMADEU Pascaline	IC4	688 423-A	EMA Obeck 1	EM Mbockulu	Chargée de classe	Nécessité de service
2.	MENGUEDON Inès	IC5	709 372-X	EMA Obeck 2	GNBS A Mbalmayo	Chargée de classe	Nécessité de service
3.	POMBOURA Edith épouse BELINGA	IC1	639 204-X	EMA Obeck 2	EM Zoatoupsi	Chargée de classe	Nécessité de service
4.	EFOUA NT Y AME Mariette	IC3	658 202-W	EMA Oyack B	EM Nkongsi Gr 2	Chargée de classe	Nécessité de service
5.	Jeannette NDOUTA NDONGO	IC4	683 789-X	EMA Oyack B	EP Obeck Gr 2	Chargée de classe	Nécessité de service

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

N°	Noms et Prénoms	Grade	Matricule	Venant de	Allant à	En qualité	observations
1	SUNGANG TANTCHANG Brigitte épouse NTOM NTOM	IEG	534 452-Z	EPA New-Town	EP Nkolnguet	Chargée de classe	Nécessité de service
2	ANGONI Anastasie	IC4	678 173-L	EPA New-Town	EP Quartier Haoussa	Chargée de classe	Nécessité de service
3	KENNE Louissette	IC2	641 141 -C	EPA Oyack 2	EP Quartier Haoussa	Chargée de classe	Nécessité de service

Article 2 : Le Délégué Régional, et les Départementaux, ainsi que les Inspecteurs d'Arrondissement de l'Education de Base sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

- MINEDUB/CAB
- SG
- DREB/
- DDEB
- IAEB-
- Intéressés



LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE

7/19
Mme YOUSOUF
née HADIDJA ALIM